



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

conséquences économiques de la crise sanitaire en Polynésie française

Question au Gouvernement n° 3552

Texte de la question

CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA CRISE SANITAIRE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à Mme Maina Sage.

Mme Maina Sage. Chacun le sait, la Polynésie française n'est pas épargnée par la crise sanitaire qui nous touche de plein fouet, aussi notre collectivité met-elle tout en œuvre pour soutenir au maximum ses entreprises et ses emplois. L'État est également présent, et nous tenons à vous en remercier, à la fois sur le volet sanitaire et sur le volet économique, notamment grâce aux dispositifs des prêts garantis par l'État – PGE – et du Fonds de solidarité, sans compter la territorialisation attendue du plan de relance.

Cependant, dans l'immédiat, force est de constater que les dispositifs d'activité partielle sont très lourds à supporter pour la collectivité, car nous ne sommes pas éligibles à ces mesures. Est-il envisageable, durant cette crise exceptionnelle, historique, que le Gouvernement reconsidère sa position pour permettre à la Polynésie de bénéficier de cette mesure essentielle à la survie de nos familles. ?

Je voudrais également vous interpellier sur le secteur du tourisme. Le fait que notre territoire ne soit pas éligible aux aides à l'activité partielle est d'autant plus grave pour les entreprises polynésiennes qui sont en concurrence directe avec d'autres entreprises nationales qui bénéficient de ces aides – notamment dans le secteur de l'aérien, où Air France a pu bénéficier de deux PGE équivalant à 45 % de son chiffre d'affaires, sans parler des mesures nationales. Je vous demande d'aider à titre exceptionnel nos compagnies régionales ultramarines, qui sont d'intérêt stratégique pour nos territoires, mais aussi pour la nation tout entière, puisqu'elles font œuvre utile en matière de désenclavement, de solidarité, de continuité territoriale et de développement économique.

Enfin, quand pourrons-nous connaître les modalités de la territorialisation du plan de relance et disposer ainsi d'une meilleure visibilité ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI-I et Agir ens.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie. Oui, madame la députée, la Polynésie est elle aussi gravement touchée par les conséquences économiques et sociales de la pandémie, même si le territoire a été pour partie préservé – le confinement n'a pas été le même qu'en France. Le tourisme est touché de plein fouet, comme vous l'avez dit, c'est pourquoi l'État est aux côtés du gouvernement polynésien et des Polynésiens eux-mêmes. Il les aide avec les outils du Fonds de solidarité – à hauteur de 63 millions d'euros – et avec le prêt garanti par l'État – 435 millions d'euros pour près d'un millier d'entreprises polynésiennes.

Pour ce qui est de l'activité partielle, la compétence est désormais territoriale, c'est pourquoi l'État a souhaité soutenir fortement le gouvernement polynésien, grâce à un prêt de 240 millions d'euros destiné notamment au secteur aérien. Les travaux se poursuivent, et j'ai bon espoir qu'ils puissent bientôt aboutir à un prêt garanti par l'État de 66 millions d'euros pour la compagnie Air Tahiti Nui. Il ne vous a pas échappé que la mise en place des tests antigéniques dans les aéroports permet déjà une meilleure mobilité, notamment à destination des outre-mer.

Pour ce qui est de la relance, nous serons naturellement au rendez-vous. Le territoire pourra être éligible au Fonds tourisme durable et, le moment venu, nous allons préparer avec Atout France la campagne qui sera nécessaire pour continuer à promouvoir cette très belle destination qu'est la Polynésie française. Vous pouvez compter sur ma détermination, sur celle de Nicole Bouteau, ministre polynésienne du tourisme, avec laquelle je me suis entretenu récemment, de Sébastien Lecornu, d'Agnès Pannier-Runacher et de l'ensemble du Gouvernement, sous l'autorité du Premier ministre, pour être aux côtés des Polynésiens. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – M. Philippe Berta applaudit également.)*

Données clés

Auteur : [Mme Maina Sage](#)

Circonscription : Polynésie Française (1^{re} circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3552

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Ministère attributaire : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 novembre 2020](#)